



Les Sheilas : Programme de subventions annuelles de facilitation de la Fondation Sheila Hugh Mackay - 2026

Chaque année, dans le but d'appuyer la viabilité à long terme d'organisations et de collectifs d'arts visuels, la FSHM examine des demandes de subvention pour des initiatives impactantes et durables pouvant servir les perspectives d'exposition, de création, d'éducation et de mise en valeur de l'art. Depuis 2012, ce programme a soutenu des organisations nouvelles et établies qui contribuent au dynamisme culturel du Nouveau-Brunswick. Par ses investissements qui s'inscrivent dans la durée, la FSHM contribue à la pérennité des arts visuels au Nouveau-Brunswick.

En fonction des ressources disponibles chaque année, la FSHM financera des projets recommandés par un jury indépendant composé de leaders communautaires et de défenseurs des arts. Les demandes doivent respecter les principes suivants :

- Corresponde aux orientations choisies par le conseil d'administration dans le cadre de la gestion du fond patrimonial dédié aux arts visuels du Nouveau-Brunswick.
- Présenter une idée ou un concept crédible qui prolonge le travail de l'organisation. Les propositions doivent comprendre des objectifs mesurables, des stratégies en œuvre, des plans financiers viables et des critères d'évaluation planifiés.
- Manifester une compréhension des enjeux de l'art contemporain au Nouveau Brunswick.
- Ne pas demander de fonds pour des frais de fonctionnement réguliers. Les Sheilas ont pour but de soutenir l'innovation et de renforcer les capacités d'organisations durables qui font preuve de vision et de leadership.
- Les subventions Sheila ne sont pas octroyées à des particuliers.
- Les collectifs demandeurs doivent respecter toutes les conditions et exigences antérieures en matière de subventions.

Orientations pour 2026

En 2026, le conseil d'administration de la SHMF invite les organismes et collectifs d'arts visuels du Nouveau-Brunswick à présenter des demandes de subvention à Sheila pour les aider dans l'élaboration de visions stratégiques individuelles ou le développement du personnel.

La SHMF examinera les demandes de financement jusqu'à un maximum de 20 000 \$. La demande doit clairement présenter un budget détaillé et un plan d'action pour un projet basé en 2026. Par ces subventions, la SHMF souhaite contribuer à la viabilité à long terme des nombreux organismes artistiques qui servent les arts visuels au Nouveau-Brunswick. Par un processus de jury, la SHMF sélectionnera les plans les plus convaincants pour l'introspection et le renouvellement des organisations candidates.

La date limite de soumission pour les demandes 2026 est le 9 janvier. Aucune soumission tardive ne sera acceptée.

Instructions

- Merci d'utiliser Adobe Reader pour remplir ce PDF. D'autres applications de lecture en format PDF comme « Preview » pour Mac pourraient ne pas fonctionner de manière optimale. Vous pouvez télécharger la dernière version d'Adobe Reader ici : <https://get.adobe.com/reader/>
- Pour voir le nombre de caractères des champs de grande taille, placez votre souris sur le champ en question; une « info-bulle » s'affichera.
- Avant d'envoyer la demande, assurez-vous de renommer votre fichier PDF en y inscrivant le nom de la personne-ressource (p. ex. SHMF_Sheila2025_JaneDoe.pdf).
- Si votre demande est retenue en vue d'une subvention, on vous demandera de fournir les renseignements sur un formulaire Word (ou autre format texte semblable non PDF).
- Limite pour le dépôt des dossiers de candidature : le 9 janvier 2026, sans exception.



Sheila Hugh Mackay Foundation Annual Facilitation Grant
Program: Contact / Programme annuel de subventions de
facilitation de la Fondation Sheila Hugh Mackay : Contact

Organization _____

Project leader / chef de projet _____

Address / Adresse _____

Phone / Télé 1 _____ Phone / Télé 2 _____

Email / courriel _____

Title of Project/ Titre du Projet _____

Start & finish dates of project /
Les dates de début et de fin du projet _____

Grant request/ Subvention demandée _____

List all previous grants from SHMF, including other funding partners. / Dressez la
liste de toutes les subventions antérieures de la FSHM, y compris les autres
partenaires financiers.



Programme annuel de subventions de facilitation de la Fondation Sheila Hugh Mackay - Aperçu de votre organisation

Histoire

- Depuis combien de temps votre organisation existe-t-elle?

- Possédez-vous ou louez-vous votre facilité? _____

- Age de bâtiment : _____

- Vérifier le statut d'organisme de bienfaisance :

Enregistrement en tant qu'entreprise à but non
lucratif

Entreprise à but lucratif

- Date de la dernière séance de planification stratégique

Finances

- Budget de fonctionnement annuel : _____

- Budget annuel des programmes liés aux arts visuels :

- Membres : _____

- Cotisation annuelle : _____

Gouvernance

- Nom du président du conseil

- Nombre de membres du conseil et durée du mandat ou
propriétaire de l'entreprise :

Énoncé de Mission

Employés

Dressez la liste de tous les employés à temps plein et à
temps partiel avec les titres ou responsabilités appropriés :

Défis

Dressez la liste des 3 principaux défis pour votre
organisation :



Sheila Hugh Mackay Foundation Annual Facilitation Grant Program: Overview / Programme annuel de subventions de facilitation de la Fondation Sheila Hugh Mackay : Aperçu

Provide an overview of the proposed project. Explain how this project will build your organization's capacity to fulfill its mandate./ Fournir un aperçu du projet proposé. Expliquer comment ce projet renforcera la capacité de votre organisation à remplir son mandat.



Proposed Budget / Le budget proposé

Organization & Title of Project / Organisation et titre du projet

Revenue / Revenus

SHMF grant / Subvention demandée		
Investment by your organization / Investissement par votre organisation		
Additional Grants: 1 / Autre subventions 1		
Additional Grants: 2 / Autre subventions 2		
Additional Grants: 3 / Autre subventions 3		
In-kind contributions / Apports en nature		
Other / Autre (1)	Describe / Décrivez:	
Other / Autre (2)	Describe / Décrivez:	
Total Revenue / Recettes totales		

Expenditures / Dépenses

Promotion / Publicités		
Consultants & Professional fees / Consultants et honoraires professionnels		
Administration / Dépenses administratives		
Travel Costs / Frais de déplacement		
Mileage / Taux de kilométrage		
Accommodations / Hébergements		
Meals / Repas		
Equipment & Supplies (list) / Matériaux		
1	Describe / Décrivez:	
2	Describe / Décrivez:	
3	Describe / Décrivez:	
4	Describe / Décrivez:	
5	Describe / Décrivez:	
6	Describe / Décrivez:	
Other / Autre		
1	Describe / Décrivez:	
2	Describe / Décrivez:	
3	Describe / Décrivez:	
Total Expenses / Dépenses totales		

Total Project Budget / Budget total du projet

SHMF does not fund regular ongoing costs (i.e. rent and regular staff salaries). Administration fees for oversight of the project may not exceed 15% of the total budget.

FSSH ne finance pas les coûts réguliers tel que les loyers et personnel permanent. Les frais d'administration du projet ne peuvent dépasser 15 % du budget total.